



gironde numérique

Le numérique au service des Girondins

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 JUIN 2017

Date de la convocation : 02 juin 2017

Sous la présidence de Monsieur Pierre DUCOUT

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Jean Luc LAMAISON (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Monsieur Laurent GARBUIO (Titulaire), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Philippe BLAIN (Suppléant), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Jean François BORDELAIS (Suppléant), Monsieur José BLUTEAU (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant).

**DÉLIBÉRATION N°170620_014
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL**

DÉLIBÉRATION N°170620_014
CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL

Envoyé en préfecture le 29/06/2017

Reçu en préfecture le 29/06/2017

Affiché le

SLO

ID : 033-200010049-20170620-170620_014-DE

Conformément aux statuts de Gironde Numérique et afin de tenir compte du déménagement des services du Syndicat Mixte, il convient d'approuver le nouveau siège social de Gironde numérique :

Syndicat Mixte Gironde Numérique
« Immeuble Gironde » – Rez de dalle
8 rue du Corps Franc Pommiés
Terrasse du 8 mai 1945
33000 BORDEAUX

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver le changement d'adresse du siège social du Syndicat Mixte Gironde Numérique
- M'autoriser à effectuer les démarches administratives nécessaires à l'enregistrement du changement d'adresse.

Le Président
de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 juin 2017

Pour expédition conforme,

Le Président
de Gironde Numérique

Pierre DUCOUT